



C.L.A.R.A.

9^{ème} Colloque International 2016 de l'Association C.L.A.R.A

Comité de Soutien pour la **L**égalisation de la GPA et l'**A**ide à la **R**eproduction **A**ssistée

« Gestation Pour Autrui : questions d'enfants ? »

**Samedi 30 Avril 2016 de 8H30 à 13H00
Paris**

**Mairie de Paris 3^{ème} arrondissement
2, rue Eugène Spuller
75003 PARIS (métro Temple, République ou Filles du calvaire)**

**Inscriptions par mail à l'adresse claradoc.gpa@free.fr
Ou par courrier au 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort
Ou par SMS ou tél au 06 07 35 13 35**

THEME ET PROGRAMME

Comme l'année dernière, ce 9^{ème} colloque international de l'association CLARA sera résolument tourné vers les pratiques internationales de GPA. On dispose en effet aujourd'hui de centaines voire de milliers d'études, et des milliers d'enfants sont nés par GPA à travers le monde, mais de nombreuses résistances, notamment politiques, demeurent en France, qui est le seul pays en Europe à la fois « tout interdire » et à mettre les bâtons dans les roues pour reconnaître les enfants une fois qu'ils sont nés.

Notre association (2000 membres, pour la plupart des couples infertiles français, mais aussi d'autres pays européens) après avoir analysé les aspects légaux, médicaux ainsi que la psychologie des gestatrices, des parents intentionnels au cours des 8 derniers colloques, propose de **retourner aux fondamentaux et de répondre aux questions suivantes : « Comment se déroule un parcours de GPA ? Quelles protections ? Comment le raconter aux enfants ? »** En effet, malgré la communication tous azimuts sur le sujet, malgré des centaines d'interviews, d'articles et de documentaires dans les media, les films, etc... on s'aperçoit que les « débats » n'ont toujours pas eu lieu, que le sujet est encore pollué par beaucoup de clichés et que de nombreuses questions demeurent pour la plupart des parents, qui s'interrogent sur les enjeux d'un parcours de GPA et sur la façon de répondre aux éventuelles questions de leurs enfants.

I – CONTEXTE GENERAL

La gestation pour autrui est une solution médicale en forte croissance pour les couples infertiles depuis près de 30 ans. En raison d'une progression continue des taux de réussite mais aussi des possibilités croissantes de communications à l'ère du numérique, nous remarquons un développement énorme des GPA internationales. Les couples infertiles se déplacent à travers les frontières pour trouver des endroits favorables à la GPA qui leur donnent la possibilité de construire leur famille. Il est nécessaire d'analyser les enjeux et protections à mettre en place pour éviter les risques bien réels qui existent et qui n'ont pas grand-chose à voir avec les clichés évoqués dans le pseudo-débat médiatique actuel.

II – LE PROGRAMME

8.30 - 9.00 : accueil par la Mairie du 3^{ème}

9.00 - 9.15 : Introduction par Sylvie Mennesson, co-présidente de C.L.A.R.A.

9.15 - 9.30 : Bilan de la situation en France et dans le monde par Dominique Mennesson, co-président Association C.L.A.R.A.

09.30 - 09.45 : Présentation par Lorie Arnold, directrice de clinique (USA), du processus médical de la GPA

9.45 -10.00 : Le « Model Act » et autres nouveautés des lois de la GPA aux USA, par Robert Terenzio, avocat américain

10.00 - 10.15 : Le projet de Convention de La Haye sur la GPA internationale : le point sur les travaux

10.15 – 11H00 : Témoignages de couples et de leurs enfants nés par GPA

11.00 - 11.30 : Les enfants nés par GPA : comment leur dire ? Par Léa Karpel, psychanalyste, thérapeute familial

11.30 – 11H45 : Les aspects psychologiques (parents, gestatrice, enfants) lors du processus de GPA par Saïd Daneshman, directeur de clinique (USA)

11.45 - 12.45 : Questions / réponses (Table Ronde avec les intervenants)

12.45 - 13.00 : Conclusions du colloque

13.00 : Fin du colloque (fermeture de la mairie)

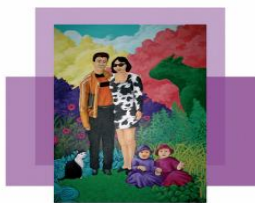
13.30 – 15.30 : pique-nique avec les enfants au Parc Floral dans le Bois de Vincennes Métro Château de Vincennes http://www.evasion-verte.fr/parc-floral/acces_084.htm (RV à l'entrée du Parc Floral). Apporter son repas.

Les politiques sont les bienvenus au colloque, ainsi que les professionnels et institutions de l'AMP et l'ensemble des décideurs publics.

Des badges nominatifs seront distribués à l'entrée. Toute personne non inscrite se verra refuser l'entrée, et toute personne sans badge ne pourra pénétrer dans la salle de conférences. **Nous rappelons que l'inscription ainsi que la cotisation sont individuelles.**

Des professionnels recevront en privé les adhérents qui veulent des informations sur la GPA. Il conviendra de s'inscrire directement auprès de ceux-ci.

NB : Aucune distribution de documents, de cartes de visite ou de quelque publication que ce soit dans la salle ou ses abords (y compris à l'extérieur, notamment devant la mairie du 3^{ème}) ne sera admise, afin d'éviter toute exploitation ultérieure contre notre association par des groupuscules anti-GPA mal intentionnés (oui, ça existe).



Bulletin d'inscription

C.L.A.R.A.

Colloque du 30 avril 2016 de l'Association C.L.A.R.A

Je souhaite participer au Colloque de l'Association CLARA du 30 avril 2016

Nom/prénom : Pseudo
Adresse e-mail : Adresse : (indiquer au moins la ville et la région)
Téléphone :

- Adhérent cotisant
- Membre d'une association partenaire de CLARA (préciser laquelle)
- Expert du milieu scientifique, médical ou juridique
- Je serai accompagné (e) de mon (mes) enfants de ans
(une/ des baby-sitters seront prévues pour vous aider)
- Je participe au pique- nique du parc Floral OUI NON

TARIFS : ATTENTION TOUTE INSCRIPTION EST INDIVIDUELLE

- **gratuit** pour les adhérents à jour de leur cotisation par membre
- **25 €** pour les « Extérieurs » non adhérents ou ne souhaitant pas adhérer
- **Gratuit pour les experts, les universitaires et les étudiants inscrits avant la date limite**
- Règlement à l'avance par chèque ou virement à l'ordre de l'Association CLARA 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort ou en ligne (site : <http://claradoc.gpa.free.fr> puis cliquer sur l'onglet « adhésions » et suivre les instructions)
- **Gratuit pour les experts de l'Association Clara**

Merci de renvoyer ou de confirmer votre **INSCRIPTION AVANT LE SAMEDI 16 AVRIL 2016**
(Une confirmation écrite vous sera envoyée une fois que le règlement de la cotisation aura été confirmé par le secrétariat)

- Par courrier + chèque : Association C.L.A.R.A – 9, rue de Marseille 94700 Maisons-Alfort
- Par mail + paiement sur site internet ou par virement : claradoc.gpa@free.fr
- Par SMS + paiement sur site internet ou par virement : **06 07 35 13 35**